



**DÉLÉGATION À LA PROSPECTIVE**

## **Quel avenir pour les mobilités dans les espaces peu denses ?**



**Mercredi 23 septembre 2020**

**à 14 heures**

**(Accueil à partir de 13 h 30)**

*Salle Clemenceau  
Palais du Luxembourg  
15 rue de Vaugirard*

---

*Sénat - 15 rue de Vaugirard, 75006 Paris  
Tél : 01 42 34 27 20 – Courriel : [secretariat-prospective@senat.fr](mailto:secretariat-prospective@senat.fr)*

---

# P R O G R A M M E

Les dernières décennies ont été marquées par le renforcement du poids économique, démographique ou encore culturel des métropoles, qui peuvent être vues comme une force d'attraction pour les espaces environnants. Le phénomène métropolitain structure fortement le paysage des mobilités.

Mais la métropolisation ne se déploie pas partout de manière uniforme. Par ailleurs, les espaces à forte densité présentent des inconvénients qui conduisent une part croissante de la population à chercher à y échapper : un sondage réalisé après le confinement montrait que, outre la question du prix du foncier, 64 % des Franciliens souhaitaient quitter l'Ile-de-France, territoire de loin le plus dense du pays.

Les espaces à faible densité pourraient bénéficier d'une attractivité nouvelle, mais cette attractivité se heurte à la question des mobilités du quotidien. Nos campagnes ont été déséquipées en transports collectifs ces dernières décennies et disposent aujourd'hui de peu de solutions de mobilité collective. La voiture individuelle y demeure le mode dominant de déplacement. Le rapport de la délégation à la prospective du Sénat de novembre 2018 montrait que le risque était de voir les nouvelles formes de mobilité se déployer à plusieurs vitesses : rapidement dans les espaces denses, et lentement voire pas du tout dans les campagnes et le périurbain éloigné des cœurs de métropoles.

L'objet des deux tables rondes consiste, près de deux ans après le rapport de la délégation à la prospective du Sénat et près d'un an après le vote de la loi d'orientation des mobilités (LOM) à caractériser les espaces peu denses, identifier les attentes et les corrélations qui peuvent y être trouvées entre mobilités et densité de lien social, faire connaître les expériences qui y sont menées et imaginer les mobilités de demain dans nos campagnes. Ira-t-on vers des mobilités plus actives, vers de la dé-mobilité, vers la socialisation de la voiture ? Pourra-t-on apporter des solutions similaires dans les périphéries urbaines et dans les espaces très peu denses ? Ces questions sont ouvertes et il est urgent de donner aux espaces peu denses de nouvelles perspectives, attendues par les 20 millions de français qui y résident.

**14 h 00** Ouverture par **Roger Karoutchi**, président de la Délégation à la prospective du Sénat

**14 h 15** Les espaces peu denses : de quoi parle-t-on ?  
**Xavier Desjardins**, professeur en Urbanisme et Aménagement à l'Université Paris-Sorbonne

## *Les « campagnes », terreau des mobilités innovantes ?*

**14 h 30** Animation : **Olivier Jacquin**, sénateur de la Meurthe-et-Moselle

**David Caubel**, chef de projet innovation et territoires - DGITM

**Isabelle Mesnard**, France Mobilité - Cerema

**Simone Saillant**, directrice du programme « ruralités » - ANCT

**Nathalie Mas-Raval**, DGS Communauté de communes du Pic Saint-Loup

**Odile Begorre-Maire**, directrice du PETR du Pays du Lunévillois

**Thomas Matagne**, Président-fondateur d'Ecov

*Synthèse* : **Sylvie Landriève**, directrice du Forum Vies Mobiles

## *Mobilités choisies ou mobilités subies dans les espaces peu denses : quelles perspectives de long terme ?*

**16 h 00** Animation : **Olivier Jacquin**, sénateur de la Meurthe-et-Moselle

**Marie Huyghe**, chercheuse au CNRS, consultante en mobilité

**Thierry Mallet**, PDG du groupe Transdev, Président de l'UTP

**Éric Le Breton**, sociologue, Université de Rennes 2

**Jérôme Baratier**, directeur de l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours

*Synthèse* : **Xavier Desjardins**, professeur en Urbanisme et Aménagement à l'Université Paris-Sorbonne

**17 h 30** Conclusion générale par **Charles-Éric Lemaignan**, vice-président d'Orléans-Métropole chargé des mobilités et 1er vice-président de l'ADCF

**Lieu des tables rondes :**

Palais du Luxembourg – Salle Médicis  
Entrée : 15 rue de Vaugirard, Paris 6<sup>e</sup>  
RER Luxembourg-Sénat  
Métro Mabillon ou Odéon  
Bus : lignes 84, 89, 58 ou 82  
Parcs de stationnement : Saint Sulpice,  
Saint-Germain-des-Prés ou Rue Soufflot

**Accueil des participants :** à partir de 13 h 30

**Participation gratuite, dans la limite des places disponibles (jauge réduite - consigne Covid)**

**L'accès au Palais du Luxembourg est subordonné :**

- ◆ **à l'inscription préalable**
- ◆ **à la présentation à l'entrée d'une pièce d'identité**
- ◆ **au port du masque**

*Ces tables rondes feront l'objet d'un enregistrement vidéo et seront diffusées en direct sur le site internet du Sénat. Elles seront ouvertes à la presse. Les journalistes sont invités à s'inscrire auprès de la direction de la communication ([presse@senat.fr](mailto:presse@senat.fr)). Elles feront l'objet d'une suite sous la forme d'un rapport sénatorial.*

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée,  
dans la limite des places disponibles.